

**Note aux exportateurs**

(2003/C 149/11)

L'attention des exportateurs est attirée sur le fait que, en conséquence des négociations bilatérales récemment menées à bien entre l'Union européenne, d'une part, et la République tchèque, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Slovénie et la Slovaquie respectivement, d'autre part, un certain nombre de marchandises énumérées aux annexes B et C du règlement (CE) n° 1520/2000 de la Commission cesseront d'être éligibles pour l'octroi de restitutions à l'exportation lorsqu'elles seront exportées vers ces destinations.

Ces accords passés entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Les exportateurs doivent aussi savoir que les négociations bilatérales qui se déroulent actuellement entre l'Union européenne, d'une part, et Malte, Chypre et la Pologne respectivement, d'autre part, aboutiront très probablement à d'autres accords bilatéraux qui auront aussi pour effet d'exclure des marchandises énumérées aux annexes B et C du règlement (CE) n° 1520/2000 de la Commission du régime d'octroi de restitutions à l'exportation lorsqu'elles seront exportées vers ces destinations.

---

**Non-opposition à une concentration notifiée****(Affaire COMP/M.3160 — CVC Funds/Viterra)**

(2003/C 149/12)

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

Le 27 mai 2003, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de la décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

- en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page 4 de couverture),
- en support électronique dans la version «CEN» de la base de données CELEX sous le numéro de document 303M3160. CELEX est le système de documentation automatisée du droit communautaire.

Pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP  
Information, marketing et relations publiques  
2, rue Mercier  
L-2985 Luxembourg  
[téléphone (352) 29 29-42718; télécopieur (352) 29 29-42709].

---